



Modalités de prise en compte du handicap - Auto-école AKADEMY

1) Enjeux et objectifs

L'auto-école AKADEMY s'engage à garantir l'égalité d'accès à la formation au permis de conduire pour les personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, cognitif, psychique ou temporaire.

La prise en compte du handicap vise à :

- assurer un accompagnement individualisé et sécurisé,
- adapter le parcours aux besoins spécifiques (pédagogiques, techniques ou humains),
- favoriser l'autonomie et la réussite de l'élève,
- orienter vers des structures spécialisées lorsque l'établissement ne peut pas répondre au besoin.

2) Référent handicap

AKADEMY désigne un référent handicap identifié et joignable par les élèves.

- Référent handicap : Kamélia MEDINI

Rôle:

- accueil et écoute des besoins,
- analyse de la situation avec l'élève,
- proposition d'adaptations possibles,
- coordination avec l'équipe pédagogique,
- orientation vers partenaires spécialisés si nécessaire,
- suivi de l'élève tout au long du parcours

Les informations sur l'accessibilité et le référent handicap sont affichées à l'accueil et disponibles sur le site internet dans la rubrique "Qualité & résultats → Accessibilité & référent handicap".

3) Procédé d'accueil et d'analyse du besoin

Lorsqu'un élève signale une situation de handicap (ou qu'un besoin est identifié) :

1. Entretien de recueil des besoins

- échanges avec l'élève (et accompagnateur/aidant si souhaité),
- identification des difficultés potentielles : apprentissage du code, gestion du stress, capacités motrices, compréhension des consignes, fatigabilité, etc.

2. Étude de faisabilité

- analyse des adaptations possibles à l'auto-école AKADEMY, vérification des contraintes de sécurité et réglementaires.

3. Formalisation d'un plan d'adaptation

- modalités pédagogiques retenues,
- rythme de formation,
- outils et accompagnements nécessaires,
- points de vigilance.

4. Suivi et réajustement

- bilans réguliers,
- adaptation si l'évolution de la situation le nécessite.

4) Solutions proposées au sein d'AKADEMY (non spécialisée)

AKADEMY n'est pas une structure spécialisée dans le handicap, mais met en œuvre les adaptations suivantes dans la limite de ses moyens et de la sécurité :

4.1 Moyens pédagogiques (adaptations possibles)

- Explications renforcées et reformulées si besoin.
- Progression plus progressive ou séquencée.
- Supports simplifiés/visuels pour le code (schémas, mise en situation).
- Temps supplémentaire lors des bilans internes.
- Possibilité de séances plus courtes ou espacées selon la fatigabilité.

4.2 Moyens humains

- Accompagnement par une enseignante sensibilisée à l'adaptation pédagogique.
- Possibilité pour l'élève d'être accompagné d'un aidant lors des démarches (administratives ou pédagogiques), si souhaité.

4.3 Moyens techniques

AKADEMY ne dispose pas de véhicule spécifiquement adapté.

En cas de besoin technique particulier (commande au volant, boîte auto adaptée, double commande spécifique...), l'auto-école propose une orientation vers une structure équipée.

5) Orientation et partenariats

Lorsque le besoin dépasse les capacités d'adaptation d'AKADEMY, l'élève est accompagné dans une orientation adaptée, par exemple vers :

- une auto-école spécialisée disposant de véhicules adaptés,
- les services médicaux agréés pour l'évaluation de l'aptitude,
- les réseaux et acteurs locaux d'accompagnement (MDPH, associations, structures mobilité).

Le référent handicap aide l'élève à :

- identifier la structure adaptée,
- transmettre les informations utiles (avec accord de l'élève),
- sécuriser la continuité du parcours.

6) Traçabilité et amélioration continue

Chaque situation de handicap fait l'objet :

- d'une fiche de recueil des besoins/compte rendu d'entretien,
- d'une trace des adaptations mises en place,
- d'un suivi pédagogique intégré au dossier élève.

Les retours d'expérience et éventuelles réclamations liées à l'accessibilité sont analysés afin d'améliorer le dispositif.